

// ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS DANS L'AMÉNAGEMENT DE POTAGERS

CONTEXTE

La ville dénombre un grand nombre de copropriétés qui regroupent plus de 5000 logements.

Certaines d'entre-elles bénéficient d'espaces verts en commun et peuvent accueillir des jardins.

On remarque que tous les sites de jardins potagers ont une liste d'attente, ce qui montre une réelle demande des San-Priots de pouvoir bénéficier d'un accès à un jardin. Cependant, le nombre de terrains disponibles ne cesse de diminuer.

Les copropriétés peuvent absorber en direct une partie des besoins recensés.

IMPLICATION POSSIBLE DES HABITANTS

Non.

DESCRIPTION / ETAPES / CALENDRIER

Utiliser les rencontres annuelles de l'habitat privé pour aborder cette thématique avec les syndicats de copropriété et les régies en charge de leur gestion. L'accompagnement pourra ensuite être réalisé à la carte avec un programme d'animations spécifique.

Les opérations menées en pied d'immeuble par le bailleur EMH et le service politique de la ville dans le cadre du projet de renouvellement urbain sur le quartier de Mansart Farrère et du projet de réaménagement des espaces extérieurs de la Cordière peuvent être utilisés comme site pilote pour les copropriétés.